

Questions au Feuilleton

tory). Le montant des indemnités n'a pas encore été déterminé.

DÉFENSE NATIONALE—LES DEMANDES DE CRÉDITS DES COMMANDEMENTS

Question n° 970—M. Forrestall:

1. Quel financement a été demandé par a) le commandement de la Force mobile, b) le commandement maritime, c) le commandement de la défense aérienne, d) le commandement de l'instruction, e) le commandement de la région du Nord, f) le commandement du transport pour l'année en cours afin de remplir leurs rôles primaire et secondaire et, dans chaque cas, quelles réductions ont été faites, exprimées en dollars?

2. Pour ce qui est des prévisions de l'année prochaine, quels sont, exprimés en dollars, les chiffres comparatifs?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): 1. Les crédits demandés par les Commandements et les dépenses autorisées sont comme il suit:

	Prévisions \$	Dépenses autorisées \$
a) Commandement de la force mobile	45,113	44,013
b) Commandement maritime	56,527	53,774
c) Commandement de la défense aérienne	46,943	45,590
d) Commandement de l'instruction	48,381	45,971
e) Commandement de la région du nord	281	183
f) Commandement du transport aérien	48,913	46,258

2. Les chiffres comparatifs ne seront pas disponibles avant que les prévisions pour 1975/1976 ne soient approuvées.

LE CHÔMAGE

Question n° 1022—M. Herbert:

1. Selon les dernières données disponibles, quel pourcentage des personnes inscrites en tant que chômeurs et qui ont trouvé un emploi avaient été sans emploi pendant moins de cinq semaines?

2. Quel pourcentage des chômeurs a a) laissé volontairement son emploi, b) a été mis à pied ou congédié?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): En ce qui concerne le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, la réponse est la suivante: Le ministère ne tient pas un relevé de telles statistiques.

LA DEMANDE DE MAJORATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE PRÉSENTÉE PAR LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC

Question n° 1026—M. Caouette (Témiscamingue):

Depuis 1964, la Fédération de l'Âge d'or du Québec a-t-elle réclamé la hausse des pensions de vieillesse et, dans l'affirmative, a) quand, b) sous quelle forme (lettre, pétition, rencontre)?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): La Fédération de l'Âge d'or du Québec a demandé la modification de la disposition législative qui limite à 2% l'augmentation annuelle de la pension de sécurité de la vieillesse aux retraités recevant le supplément de revenu garanti. a) Mai 1970. b) Par lettre appuyée d'une pétition. La limite de l'augmentation annuelle de la pension et du supplément a été supprimée, en vertu d'une modification à la loi sur la sécurité de la vieillesse, en mai 1972. Depuis, les augmentations ont été

[M. Foster.]

parallèles à la hausse véritable du coût de la vie. Depuis octobre 1973, les augmentations sont effectuées en janvier, en avril, en juillet et en octobre de chaque année selon la hausse réelle du coût de la vie.

LE SERVICE DE TRAVERSIERS WOOD ISLANDS-CARIBOU

Question n° 1050—M. MacLean:

1. Quels projets ont été entrepris afin d'augmenter la capacité du service de traversiers de Wood Islands-Caribou quant aux a) bateaux, b) installations terminables?

2. Quand prévoit-on avoir terminé les améliorations et le renforcement des possibilités?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. a) Des entretiens sont présentement en cours au sujet de la mise en service d'un quatrième navire pendant la période de pointe de la saison estivale. b) Les travaux de construction des postes de chargement par les extrémités sont présentement en cours au terminal de Wood Islands et à celui de Caribou.

2. a) Si les entretiens mentionnés en 1. a) sont fructueux, le quatrième navire devrait entrer en service en juin 1975. b) A Wood Islands, le parachèvement des postes de chargement par les extrémités est prévu pour juin 1975 et à Caribou, les travaux devraient être terminés en juillet 1975.

LES «PASSEPORTS DE L'ÂGE D'OR»

Question n° 1093—M. Hnatyshyn:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer comme aux États-Unis, le concept de «passeports de l'âge d'or», émis sans frais à toute personne âgée de 62 ans ou plus et permettant au porteur et à toute personne qui l'accompagne dans un véhicule privé non commercial a) de traverser toute zone de péage désignée dans le réseau des parcs nationaux administré par le ministère responsable, b) d'utiliser toute installation récréative spéciale désignée dans toutes les régions fédérales de loisirs en plein air, sauf celles qui sont assurées par un concessionnaire, pour la moitié du taux quotidien fixé pour l'usage de ces installations?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Nous ne prévoyons pas, pour l'instant, établir de tel régime privilégié mais nous en étudions tout de même la possibilité.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER—LA SÉCURITÉ DES BAGAGES

Question n° 1094—M. Reynolds:

1. Quel est le nombre d'agents de sécurité des bagages Uniguard en devoir à l'aéroport international de Vancouver à Richmond (Colombie-Britannique)?

2. Quel est le coût mensuel de ce service?

3. Quel en est le coût estimatif pour l'année 1975?

4. En 1973, combien d'articles ont été déclarés volés des rampes à bagages à la GRC de l'aéroport?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): 1. Le nombre d'employés en service continu varie selon les besoins mais correspond à un besoin quotidien de 36 hommes-heures.

2 et 3. Le coût est assumé par le transporteur aérien.

4. Vingt-six cas d'objets perdus et volés ont été enregistrés.

LES TRANSPORTEURS AÉRIENS DU CANADA

Question n° 1102—M. Mazankowski:

1. Quels transporteurs aériens du Canada utilisent des Boeing 727, 737 et des DC-9 équipés de moteurs JT-80 Pratt et Whitney?